

## **Instruction n°DGOS/PF4/2010/367 du 4 octobre 2010 relative au programme hospitalier de recherche clinique (PHRC) 2011**

04/10/2010

Date d'application : immédiate

Classement thématique : Etablissements de santé

Catégorie : Directives adressées par le Ministre aux services chargés de leurs applications sous-réserve, le cas échéant, de l'examen particulier des situations individuelles.

Résumé : Le programme hospitalier de recherche clinique 2011 comporte un appel à projets national, qui privilégie des thématiques spécifiques, et sept appels à projets interrégionaux.

Mots-clés : Progrès médical - Programme hospitalier de recherche clinique (PHRC) - Appel à projets - Comité national de la recherche clinique (CNRC) - Comité international de la recherche clinique «cancérologie» (CIR2C) - Délégations à la recherche clinique et à l'innovation (DRCI) -Délégations interrégionales à la recherche clinique (DIRC) - Essais cliniques - Institut national du cancer.

Annexes :

Annexe 1 : procédure du PHRC 2011 et composition du comité national de la recherche clinique (CNRC) et du comité international de la recherche clinique «cancérologie»(CIR2C)

Annexe 2 : promotion des projets retenus, gestion des crédits et évaluation du PHRC

Annexe 3 : missions des DRCI et DIRC dans le cadre du PHRC

Annexe 3bis : enveloppe de financement des appels à projets interrégionaux

Annexe 4 : résumé du projet de recherche

Annexe 5 : fiche d'avis de la DRCI

Annexe 6 : orientations et procédure de l'appel à projets sur la maladie d'Alzheimer

Annexe 7 : orientations et procédure de l'appel à projets en cancérologie, modèle de lettre d'intention

**Vous pouvez consulter cette instruction en version PDF**